

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TORVILLIERS

Séance du 04 DECEMBRE 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
14	14	11
VOTANTS		
Pour	Contre	Abstention
11	00	00
Date d'affichage		
23/11/2023		
Date de la convocation		
23/11/2023		

Objet :
<b>NOUVELLES TARIFICATIONS DE LA SALLE DES FETES ET AUTRES SALLES.</b>

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TORVILLIERS régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire de la Commune de Torvilliers.

**Présents** : MM. Bruno GANTELET, VINSON Laurent, SOT Daniel, KIEHN Isabelle, MAILLIER Anne, WARLAUMONT Christelle, GUBLIN Jacky, CASTANIER Philippe, TARRIDE Norbert, MALNUIT Régine et formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs** : Madame PAYNAT Nathalie donne pouvoir à Madame KEIHN Isabelle, Madame MICOLAS Marina donne pouvoir à Madame WARLAUMONT Christelle.

**Absent(s) excusé(s)** :

**Absents** : Madame Elodie NEVES, Monsieur Alain HUGOT.

**Secrétaire de séance** : Madame KIEHN Isabelle.

Le Conseil Municipal **FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes et autres salles applicables au **1<sup>er</sup> janvier 2024**, comme suit.

**CHARGE** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes aux locations

.../...

# TARIFICATIONS SALLES COMMUNALES

TORVILLOIS	ORGANISMES EXTÉRIEURS DE LA COMMUNE	MATÉRIELS
<p><b><u>Salle des fêtes avec règlement intérieur :</u></b></p> <p><i>La semaine :</i> -1/2journée : 50€ (été) -60€ (hiver) -journée : 100€ (été) -120€ (hiver)</p> <p><i>Le week-end de 8H le Samedi au Dimanche 23H :</i> -Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 200€ -Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : 250€</p> <p>Caution : 300 €.</p>	<p><i>Les Salles Communales sont louées :</i></p> <p><b><u>AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES :</u></b></p> <p>-20€ par mois avec une convention.</p> <p><b><u>AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES :</u></b></p> <p>-100€ la séance avec une convention.</p> <p>Caution : 150 €.</p>	<p>Location du matériel (réservé aux habitants de la Commune) : -1 table + 4 chaises = 3.50€</p> <p>Prix du Barnum pour le week-end : 25€ +8€ par jour de location supplémentaire.</p> <p>Caution : 600 €.</p>
<p><b><u>ASSOCIATIONS :</u></b></p> <p><i>Salle des fêtes et autres salles :</i> -Association Torvilloises : 10€ l'année. -Gratuit pour les Assemblées Générales avec convention pour la période.</p> <p>Caution : 150 €.</p>		
<p><b><u>ENTREPRISES :</u></b></p> <p><i>-Pour la Salle des Fêtes :</i> Avec convention : 20€ la séance.</p> <p><i>-Pour les autres salles :</i> Avec convention : 25€ par mois.</p> <p>Caution : 150 €</p>		

**Gratuité exceptionnelle à titre caritatif sur autorisation du Maire uniquement.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour expédition conforme,  
Torvilliers, le 15/12/2023  
Le Maire,  
Bruno CANTELET

